PRÉFÈTE
DE LA SOMME

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 17 mai 2021

SITUATION DE MM. SOW ET TOURE

Après réexamen des dossiers de MM. Sow et Touré, complétés par de nouveaux éléments déposés ce jour en préfecture, la préfète de la Somme a décidé de leur délivrer une autorisation provisoire de séjour valable jusqu'au 31 octobre 2021 afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité et de réfléchir, à l'issue, à leur avenir professionnel.

Le bureau des étrangers va reprendre contact avec les intéressés pour leur expliquer les modalités de retrait de leurs titres.

**Service communication et représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens